

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 16 MARS 2022 - 19H00**

- *Approbation du Procès-verbal de la séance du Mercredi 19 janvier 2022 - 19H00. Adopté à l'unanimité*
- *Approbation de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité*
- *Désignation du secrétaire de séance : Aurore STELLA*
- *Information au conseil municipal des décisions du Maire :*
 - *Demande de subvention DETR 2022 - Extension du cimetière communal (coût prévisionnel : 158 300 € HT - Subvention sollicitée : 55 405 € (35%))*
 - *Demande de subvention FRAT 2022 - réalisation d'un pumphtrack (coût prévisionnel : 100 000 € HT - Subvention sollicitée : 50 000 € - 50%)*

1. Compte de gestion VILLE 2021

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Compte de Gestion Ville 2021 établi par le Trésorier Principal, comptable-payeur de la Commune, retraçant les écritures de l'exercice équivalentes au compte administratif établi par l'ordonnateur.
Adopté par 14 voix pour et 3 abstentions

2. Compte administratif VILLE 2021

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Approbation du Compte Administratif Ville 2021 retraçant l'ensemble des mouvements comptables (dépenses et recettes) de l'exercice écoulé.

Résultat cumulé Fonctionnement : + 569 654,71 €
 Résultat cumulé Investissement : - 529 733,81 €
 Résultat cumulé global : + 39 920,50 €

Adopté par 12 voix pour et 4 abstentions

3. Affectation du résultat VILLE 2021

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le résultat de fonctionnement 2021 (Excédent de 569 654,71 €) est affecté comme suit au Budget 2022 : 529 733,81 € affectés en section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement et 39 920,50 € reportés en section de fonctionnement.

Adopté par 13 voix pour et 4 abstentions

4. Subventions aux associations 2022

Rapporteur : Michel REY

Vote des subventions de fonctionnement aux associations locales

COMITE DES FETES	22 900,00 14 voix pour - 2 abstentions
MAUBEC LOISIRS CULTURE	2 500,00 15 voix pour - 2 abstentions
O.M. LUBERON	2 000,00 15 voix pour - 2 abstentions
BOULE SAINT-PIERRE	650,00 15 voix pour - 2 abstentions
PEINDRE A MAUBEC	400,00 15 voix pour - 2 abstentions
LA STRADA	600,00 15 voix pour - 2 abstentions
LA PROTECTRICE	300,00 15 voix pour - 2 abstentions
FNACA	130,00 15 voix pour - 2 abstentions
ASSOCIATION DEPORTES	50,00 15 voix pour - 2 abstentions
Ass. Dptale FEUX DE FORETS	500,00 15 voix pour - 2 abstentions
SAPEURS POMPIERS Vse	150,00 15 voix pour - 2 abstentions
LES PITCHOUNS	800,00 15 voix pour - 2 abstentions
OCCE - Ecole Arthur Rimbaud	5 400,00 15 voix pour - 2 abstentions
CANTINE SCOLAIRE MAUBEC	1 800,00 14 voix pour - 2 abstentions

Coop. Scolaire COUSTELLET	750,00 15 voix pour - 2 abstentions
Parents d'Elèves Coustellet	500,00 14 voix pour - 2 abstentions
TOTAL	39 430,00

5. Avenant Convention de financement des Centres de Loisirs

Rapporteur : Aurore STELLA

Cet avenant a pour objet de fixer la participation communale à 20 € par jour et par enfant à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette proposition a été validée en Comité Jeunesse afin d'être plus en phase avec les coûts de fonctionnement des centres de loisirs d'Oppède, Cabrières d'Avignon et Lagnes

Adopté à l'unanimité

6. Aide financière achat Vélos à Assistance Electrique

Rapporteur : Jean-François DUBOIS

Dans le cadre d'une politique de développement durable, et afin de privilégier les « modes de déplacements doux », le rapporteur rappelle que le conseil municipal a proposé le versement d'une aide pour l'achat d'un vélo à assistance électrique depuis fin 2018. Il propose de renouveler cette opération du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022. Cette opération permettra de soutenir les particuliers souhaitant acquérir un vélo électrique en leur versant une subvention de 150 euros. Cette aide se limitera à une dépense globale de 1 500 € sur le budget communal de l'année. Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Adopté par 14 voix pour et 3 abstentions

7. Révision des statuts du Parc du Luberon

Rapporteur : Jean-François DUBOIS

Le Comité syndical a adopté la révision des statuts du syndicat mixte de gestion du Parc Naturel Régional du Luberon. Les évolutions majeures sont les suivantes :

- Hausse de la représentation de la Région et des Départements au Comité Syndical ;
- Renouvellement du Président du Parc après chaque élections régionales et départementales en plus de l'échéance municipale, et désignation du premier vice-président parmi les conseillers régionaux si le Président ne l'est pas ;
- Possibilité pour chaque délégué de détenir deux pouvoirs au lieu d'un ;
- Gel de la contribution statutaire de la Région et des Départements à travers la suppression de l'actualisation automatique annuelle ;
- Création d'un sixième poste de Vice-Président.
- *Adopté par 13 voix pour, 3 contre et 1 abstention*

8. Don Ukraine

Rapporteur : Frédéric MASSIP

Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a activé le fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) afin de fédérer les initiatives et l'élan de solidarité exceptionnel avec le peuple ukrainien. Les dons récoltés permettront de venir en aide à la population ukrainienne afin de répondre aux besoins humanitaires de toutes les personnes touchées par le conflit, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Ukraine.

Le Maire propose de soutenir ces actions en votant une contribution d'un montant de 1 920 € qui sera viré par la Directions des Finances Publiques au FACECO - Action Ukraine

Adopté par 14 voix pour et 3 abstentions

Le Maire lève la séance à 20H00

Maubec, le 18 mars 2022

Le Maire,

 Frédéric MASSIP